



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

CSG CRDS sur les revenus du patrimoine : où en est-on ?

Guyline RIONDEL BESSON

Docteure en droit européen et
international de sécurité sociale

Service Etudes et Recherches Juridiques



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Depuis le 01/01/2019 frontaliers assurés LAMal ou CMU

- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 : les interventions du GTE en faveur des frontaliers
- A compter de l'imposition des revenus de l'année 2018, exonération de la CSG et CRDS sur les revenus du patrimoine et les produits de placement pour les frontaliers :
 - ne relevant pas d'un régime obligatoire français de sécurité sociale;
 - affiliés à un système d'assurance maladie couvert par le Règlement de coordination des systèmes de sécurité sociale (CE) 883/2004
- Sont concernés les frontaliers assurés LAMal ou CMU
- Formulaire 2042-C case 8SH ou 8SI



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Taux de cotisations au 01/01/2019

cotisations	taux	Frontalier LAMal ou CMU
CSG	9,20	exonéré
CRDS	0,50	exonéré
Prélèvement de solidarité	7,50	dû
total	17,20	7,50



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Justificatifs à produire

- Attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur (valable 3 ans)
- Modèle fixé par arrêté ministériel du 29/07/2019 par lequel le frontalier atteste sur l'honneur :
 - Ne pas être à charge d'un régime obligatoire français de sécurité sociale
 - Être soumis à une législation sociale (y compris assurance maladie) entrant dans le champ d'application du règlement européen de coordination (883/2004)
- Attestation disponible au GTE



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Avant le 01/01/2019

Frontaliers assurés LAMal

- Arrêt du Conseil d'Etat 01/07/2019
- Revenus du patrimoine et produits de placement
→ Frontaliers déchargés de la CSG, CRDS,
prélèvement social, prélèvement de solidarité,
contribution additionnelle au prélèvement social
et contribution additionnelle pour le
remboursement de la dette sociale



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Taux de cotisations sur revenus perçus en 2015 et 2016

Cotisations	taux	Frontaliers LAMal
CSG	8,2	Demande de remboursement
CRDS	0,5	Demande de remboursement
Prélèvement de solidarité	2,00	Demande de remboursement
Prélèvement social	4,5	Demande de remboursement
Contribution additionnelle	0,3	Demande de remboursement
total	15,5	



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Taux de cotisations sur revenus perçus en 2017

cotisations	taux	Frontalier LAMal
CSG	9,90	Demande de remboursement
CRDS	0,5	Demande de remboursement
Prélèvement de solidarité	2,00	Demande de remboursement
Prélèvement social	4,5	Demande de remboursement
Contribution additionnelle	0,3	Demande de remboursement
Total	17,20	



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

Avant le 01/01/2019

frontaliers assurés CMU

- Non reconnaissance du principe d'unicité de la législation applicable par le TA
- Des demandes de dégrèvement accordées partiellement par l'administration fiscale
- Demandes de dégrèvement CSG/CRDS/prélèvements sociaux concernant
 - Les revenus du patrimoine 2016 et 2017
 - Les produits de placement 2016, 2017, 2018



L'association des transfrontaliers franco-suisses

Dépassez vos propres frontières

L'aide du GTE

- Situations individuelles complexes
- Service demande de dégrèvement des contributions sur les revenus du patrimoine fonctionne du 14/10 au 08/11/2019. Réservé aux adhérents + 40 €

jour	Permanences tél	RDV
lundi	14h00 – 17h00	9h00 – 12h00
mardi	14h00 – 17h00	9h00 – 12h00
mercredi	14h00 – 17h00	9h00 – 12h00
jeudi	14H00 - 17H00	
vendredi		9h00 – 12h00 14h00 – 16h00